

Lyon, 15 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Début de la concertation sur les mobilités à Oullins.

À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 19 juin, la concertation sur les mobilités à Oullins est ouverte. Elle concerne l'apaisement des circulations dans le cœur de ville et l'aménagement des Voies Lyonnaises n°5 et n°6. À quelques mois de l'ouverture du tronçon du métro B jusqu'à Saint-Genis-Laval, la réflexion sur les mobilités prend tout son sens pour permettre aux Oullinoises et Oullinois de se déplacer plus facilement, à pied, en transport en commun et en vélo.

Jean-Charles Kohlhaas, vice-président aux déplacements, à l'intermodalité et à la logistique urbaine : « Avec le prolongement du métro B à Saint-Genis-Laval, c'est une opportunité pour Oullins de repenser les déplacements de ses habitants. Le partage de l'espace public entre tous les modes est un impératif et, dans le centre d'Oullins, il était indispensable d'offrir aux piétons, aux cyclistes et aux usagers des transports en commun, la possibilité de se déplacer de manière plus apaisée et en toute sécurité. Dans un secteur aussi contraint que celui de la Grande Rue, l'objectif est de parvenir à une amélioration réelle des futurs déplacements en renforçant l'attractivité du centre-ville. La concertation qui s'ouvre est l'occasion pour chacun d'exprimer son point de vue sur des aménagements qui transformeront, pour le meilleur, le cadre de vie des habitants. »

Aujourd'hui, l'immense majorité (73%) des clients des commerces de la Grande Rue sont Oullinois et 62% d'entre eux s'y rendent à pied, 22% en transport en commun, 13% en voiture, 2% en vélo et 1% en trottinette*.

Deux scénarios d'aménagement avec un plan de circulation associé sont proposés pour l'apaisement du centre-ville d'Oullins et le quartier de la Bussière sont proposés à la concertation.

Fabien Bagnon, vice-président à la Voirie et aux mobilités actives : « Si le projet des Voies Lyonnaises prévoit normalement d'aménager des pistes cyclables séparées de la chaussée, des solutions adaptées à la réalité du centre-ville d'Oullins sont proposées dans cette concertation. Il s'agit donc d'organiser les liaisons cyclables dans le centre-ville dans un esprit de compromis, tout en saisissant l'opportunité d'apaiser Oullins. »

Le projet d'apaisement de la circulation et d'insertion de la continuité cyclable de la LV6 est le résultat d'un travail collaboratif entre la Métropole de Lyon et la Mairie d'Oullins. L'affinement du projet et sa mise en application se feront à la lumière des enseignements de la concertation qui débute.

Réunion publique le **22 mai** prochain à la salle des fêtes du parc Chabrières.

Deux ateliers participatifs les **13 et 16 juin**.

Inscription obligatoire sur [JeParticipe.grandlyon.com](https://jeparticipe.grandlyon.com) (à partir du 29 mai pour les ateliers)

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94

Quant à la Voie Lyonnaise n°5 qui se présente comme une ligne cyclable en forme de rocade, elle doit permettre de relier les communes de la première couronne entre elles, sans passer par le cœur de l'agglomération. À Oullins, son tracé propose un itinéraire qui commence à l'ouest, au croisement entre la route de Brignais et l'avenue de l'Aqueduc de Beaunant et se termine au niveau de l'avenue Edmond Locard.

Dans le cadre de la concertation, la Métropole et la Mairie d'Oullins proposent aussi de mettre en place un super-îlot afin d'apaiser le quartier de la Bussière. Cet aménagement – situé dans un rectangle compris entre le chemin des Célestins, le boulevard Émile Zola, la rue du Buisset et la rue Francisque Jomard – permettrait de réduire le trafic dans le quartier et de diminuer les nuisances pour les riverains tout en offrant de meilleures conditions de déplacement pour les piétons et les cyclistes.

Plus d'informations sur le lien : <https://fromsmash.com/Livret-Oullins-Info>

**Enquête Mobilité vers les commerces et services de la Grande Rue d'Oullins (septembre 2022)*

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94